



2

LA VALLÉE DE L' YSIEUX

Une unité entre ruralité et urbanisation



3

RELIEFS BOISÉS

RURALITÉ

ETALEMENT URBAIN

PATRIMOINE

INTRODUCTION

Un caractère secret et rural (*Photographie 1*) dans une vallée encaissée et relativement à l'écart. Un raccordement urbanisé à la plaine de France vers l'amont. Des structures et enjeux complexes dans la plaine de confluence avec l'Oise. (*Photographie 2*)

LIMITES ET VOISINAGE

L'Ysieux prend sa source à Fosses en limite de la plaine de France de Mareil. La ville, qui borde l'unité à l'est, se trouve à la naissance de la vallée. Elle constitue un espace de transition entre les ambiances urbaines et denses de l'unité et l'axe de la RD 317. Les limites Nord sont dessinées par le rebord boisé du plateau que recouvrent la forêt de Coye et le bois de Bonnet. A l'Ouest, la vallée de l'Ysieux vient doucement se confondre avec celle de l'Oise. Au Sud-Ouest, la vallée de l'Ysieux est dominée par le piémont sud de la butte de Carnelle. Plus au Sud, les boisements du coteau de l'Ysieux constituent une limite épaisse qui marque clairement une transition entre la vallée et les grandes étendues de la plaine de France. (*Photographie 3*)

CHARPENTE NATURELLE

La vallée peut être décrite en deux séquences distinctes : En amont, entre Fosses et Luzarches, la rivière est relativement et régulièrement encaissée (environ 40 m) entre deux plateaux agricoles. La vallée est à ce niveau relativement symétrique avec des pentes marquées de part et d'autre du cours d'eau. Une dissymétrie, accompagnée d'un changement du cours de

l'Ysieux, se dessine entre Thimécourt et Chaumontel et se poursuit à l'aval de Chaumontel jusqu'à sa confluence avec l'Oise. Les reliefs jusqu'à sa confluence avec l'Oise. Les reliefs sont très marqués en rive gauche (notamment par la présence remarquable du massif de Carnelle) contrairement à ceux de la rive droite formés par le vallon du ru de la Flashes et le promontoire de Chaumontel. Les pentes sont ensuite nettement plus atténuées jusqu'à la confluence. Les unités urbaines sont plus importantes en aval qu'en amont avec: Luzarches, Chaumontel, Viarmes, Asnières-sur-Oise.

STRUCTURES ET MOTIFS EN AMONT DE LUZARCHES

En amont de la vallée, la transition avec la plaine de France est marquée par la zone d'activité (*Photographie 4*) qui s'étend en limite de plateau et en léger promontoire, et par les extensions pavillonnaires de la rive droite (*Photographie 5*). Après la séquence urbaine de Fosses, la vallée présente une ambiance rurale ponctuée de Villages et hameaux, tels Vieux-Fosses et Bellefontaines (*Photographie 6*), entre lesquels viennent souvent s'intercaler des parcs historiques clos de murs comme le château de Chauvigny (*Photographie 7*), des espaces privés et des activités de loisirs (centres de vacances, pony-club...)



CAUE⁹⁵

SUPERFICIE

56 km²

POPULATION

Environ 25 000 habitants (2009)

GOVERNANCE

Communauté de communes :
- Carnelle - Pays de France
- Pays de France

PROTECTIONS

- PNR Oise
Pays de France

- Sites inscrits

- Sites classés

- ZNIEFF de type I et II

- ZICO

- ENS



5



8

LA VALLÉE DE L' YSIEUX



10

Dans sa partie la plus resserrée, la vallée propose une mosaïque de micro-paysages qui alternent entre des chambres de paysage ouvert, et des boisements de fond de vallée (Photographie 8). En rive droite, la lisière de la forêt de Chantilly dessine sur le plateau une limite franche avec l'espace cultivé, tout en donnant un cadre au paysage qu'elle surplombe. (Photographie 9)

DYNAMIQUE DES STRUCTURES ET DES MOTIFS

La quantité d'équipements et d'activités qui s'intercalent entre les villages contribue à créer un paysage « artificialisé » et provoque la fermeture des espaces en venant dissimuler la rivière à laquelle il est difficile d'accéder. (Photographie 10) Peu à peu l'image de vallée pittoresque est fragilisée par la mise en place progressive d'un paysage « résidentiel ». La classement du site en 2002 et la création du PNR en 2004 permettent de contenir de manière très efficace l'étalement urbain de fond de vallée. Le développement et l'extension des équipements de loisir est contenu mais le risque de fragmentation et de cloisonnement de la vallée reste fort en raison des dimensions et du traitement paysagé des emprises déjà en place. Ces dynamiques viennent en partie relayer des pratiques d'élevages de fond de vallée, aujourd'hui disparues.

Les espaces sur-entretenus des parcs de loisir et des golfs, ou l'activité de pépinière, fabriquent des paysages, certes très artificialisés, mais qui évitent un enrichissement systématique de la vallée. (Photographie 11)

La morphologie étroite de la partie amont de la vallée de l'Ysieux contraint à un développement exclusivement rural.



11



CAUE⁹⁵

CONDITIONS DE PERCEPTION EN AMONT DE LUZARCHES Fosses est en situation de pivot. Sa structure urbaine étendue du fait d'un étalement urbain ainsi que les nombreux bâtiments d'activité commerciale ont un impact important sur le paysage. A l'exception du village du Vieux-Fosses en contact avec le coteau, les échappées visuelles sont rares et on ne ressent pas d'articulation entre les coteaux cultivés et le paysage urbain du fond de vallée.

STRUCTURES ET MOTIFS EN AVAL DE LUZARCHES

Dans la section plus ouverte de la vallée, les reliefs du massif de Carnelle et des bois de Bonnet en limite du massif de Chantilly viennent enchâsser la vallée.

Après Luzarches, un enchaînement d'ouvertures propose des visions tangentielles sur le cours d'eau dont les peupliers viennent surligner le tracé et construisent une structure paysagère ample. (Photographie 12)

Dans la vallée ouverte, Viarmes occupe une position similaire à celle de Luzarches, à mi-coteau. Plus à l'Ouest, les formes construites de Viarmes et Asnières-sur-Oise, ont tendance à coloniser la lisière et à miter le sous-bois de la forêt. (Photographie 13)



13



14

LA VALLÉE DE L' YSIEUX



15

STRUCTURE URBAINE DE LUZARCHES

Luzarches est une ville-paysage. Le dialogue entre les éléments architecturaux et les motifs de paysages que constituent l'éperon boisé du Mont Griffon et les boisements du château de la Motte marque le territoire communal de Luzarches.

CONDITIONS DE PERCEPTION EN AVAL DE LUZARCHES

Au-delà de Viarmes, l'Ysieux s'ouvre sur la vallée de l'Oise en vue d'une vaste plaine alluviale (Photographie 14). La rive gauche est un openfield où l'on observe encore quelques motifs récurrents de boqueteaux accolés à la RD 922. La ripisylve (Photographie 15) indique la présence de la rivière autant qu'elle la masque. En rive droite, le domaine de l'abbaye de Royaumont (Photographie 16) occupe la position centrale de cette confluence. C'est un ensemble boisé qui constitue le point d'orgue de la plaine alluviale.

DYNAMIQUES DES MOTIFS ET DES STRUCTURES

Exception faite de l'étalement urbain de Chaumontel les dynamiques paysagères de la vallée de l'Ysieux entre Luzarches et l'étang du Grand Viver semblent constantes et immuables.

Dans la plaine alluviale, boisements et bosquets viennent ponctuer la lecture claire de l'espace ample et plat. Hormis quelques bâtiments implantés de manière fort disgracieuse dans la plaine alluviale de l'Oise telles que la station d'épuration du SICTEUB et la station de potabilisation du SIECCAO, l'ampleur paysagère de cet espace ne semble pas compromise (Photographie 17). L'évolution des bords de la plaine alluviale contribue en revanche à l'enclaver.

En rive droite de l'Oise, des implantations industrielles partiellement masquées par une végétation mal entretenue empêchent d'envisager une relation sereine aux berges. (Photographie 4)

ENJEUX ET PAYSAGE ET PISTES DE RÉFLEXION

Entretien et valoriser le caractère rural du territoire

C'est le principal enjeu. Le maintien du contraste entre une ambiance rurale et les secteurs urbains voisins suppose d'adopter une attitude rigoureuse vis-à-vis des développements urbains.

Maîtriser la structure paysagère des développements urbains

L'ensemble de la partie aval de la vallée de l'Ysieux est sujette à une pression foncière plus importante qu'en amont. La position des unités urbaines à flanc de coteau est un principe fondamental de la cohérence paysagère de ce secteur de l'unité. (Photographies 18, 19, 20)



19



CAUE⁹⁵



4



21

LA VALLÉE DE L' YSIEUX



20

Le mitage des lisières boisées et les constructions sur les espaces inondables de l'Ysieux sont susceptibles de contrarier la cohérence de la structure de la vallée.

Le mitage linéaire des flancs de coteau risque d'entraver les continuités écologiques et la lecture des unités urbaines. Le mitage de la vallée, dans sa partie amont, par les activités de loisirs sont des développements à maîtriser avec la plus grande vigilance.

Les éventuels développement urbains sont par conséquent limités sur cette unité et la qualité relativement préservée du secteur appelle un urbanisme et une architecture adaptés et spécifiques.

Confirmer l'articulation des deux secteurs de la vallée à Luzarches

Le territoire présente des opportunités à saisir pour confirmer les relations de la ville avec son paysage comme : la valorisation des « limites naturelles », que constituent le ru Popelin et l'Ysieux; la valorisation de la lisière de l'éperon boisé du Mont Griffon, avec le maintien d'une continuité ouverte, instauration d'un chemin de crête; la mise en place d'un réseau de chemins empruntant les lignes de structure naturelle et associant le tracé du GR; enfin le traitement de valorisation paysagère des éléments de patrimoine, historique et écologique tels le Château et église de Luzarches (Photographie 21), château de Saint-Thaurin...

Encourager et accompagner l'agriculture et les paysages ruraux

L'unité présente un caractère rural à maintenir. L'agriculture est essentielle à encourager car elle crée l'ambiance du paysage et permet les dégagements visuels. (Photographie 22) Certains secteurs comme la vallée de l'Ysieux amont mériteraient une plus forte prise en considération des paysages ouverts en conjuguant culture céréalières et cultures maraîchères. Les pratiques et développement des activités de loisirs constituant un mitage de la vallée amont sont à maîtriser.

Constituer des parcours paysagers en réseau et valoriser les éléments de nature

Les espaces publics représentent un enjeu paysager majeur pour le cadre de vie. Une action très positive consiste à valoriser un réseau reliant les espaces publics urbains aux espaces naturels et ruraux, sous forme de promenades, de lieux aménagés (Photographies 23 et 24). Les espaces publics urbains sont une pièce maîtresse des paysages bâtis. La qualité de leur composition peut valoriser autant le bâti que les éléments de nature (reliefs, vues, eaux, végétation...) L'enchaînement des espaces publics de Luzarches, dans la continuité du Mont Griffon en est une manifestation exemplaire qu'il convient de consolider.

Dans la continuité des espaces publics, il est utile d'associer les chemins ruraux conduisant aux éléments majeurs de la charpente naturelle et les ruisseaux dont l'aménagement est à envisager.

La lisière des boisements des coteaux constitue des lieux d'un grand intérêt. (Photographie 20)

Sur les franges des agglomérations, un espace d'articulation est toujours intéressant : une frange de ville constituée de jardins, vergers, prairies, voire d'équipements sportifs peut constituer une agréable promenade proche de chez soi et d'où l'on regarde le paysage environnant. (Photographie 25)



24



CAUE⁹⁵



25